

2. Pourquoi avait-elle laissé la bonbonnière sur la table ?

Afin d'éprouver les enfants et de s'assurer s'ils n'étaient ni gourmands ni voleurs.

3. Que contenait la bonbonnière ?

Des bonbons renfermant des pilules purgatives.

4. Que fait l'un des enfants, et qu'arrive-t-il ?

Il puise sans scrupule, et croyant ne manger qu'un bonbon ordinaire, il avale en même temps une pilule. Bientôt il éprouve une indisposition qui rend évident le larcin.

5. Qu'appelle-t-on larcin ?

Un vol accompli furtivement, en cachette.

6. Quelle fut la punition du petit voleur ?

« Le lit, la diète, la semonce. » Il dut se coucher et se priver de nourriture, et il fut en outre sévèrement réprimandé.

7. Lisez la morale de cette fable.

« Gardons-nous de l'esprit malin : il nous présente la dragée et nous donne le chicotin. »

8. Qu'est-ce que le chicotin ?

C'est un suc très amer que l'on extrait de la plante appelée *coloquinte*.

9. Qu'est-ce à dire que « l'esprit malin nous présente la dragée et nous donne le chicotin ? »

Cette phrase signifie que le démon, lorsqu'il nous tente, nous présente le plaisir et ne nous donne, si nous succombons, que les peines qui sont la suite du péché.

COMPOSITION

CANEVAS.—Un enfant s'excuse de n'être pas venu à l'école parce qu'il a été indisposé.

Il dit ce qu'il a éprouvé, et explique qu'il a été guéri surtout par la diète.

Un jour de maladie

Hier, je n'ai pu venir à l'école : j'étais indisposé ; j'éprouvais un violent mal de tête et parfois des envies de vomir.

Maman était fort inquiète ; mais papa lui dit : « Ce n'est rien. L'enfant a trop mangé à souper, et cela lui a occasionné une fatigue d'estomac, que la diète fera disparaître. »

Je ne savais pas ce que c'était que la diète, et je le demandai à maman. « C'est, me répondit-elle, une médecine excellente et qui ne coûte absolument rien. »

Elle m'expliqua ensuite que la diète

n'est qu'une privation de nourriture, afin de débarrasser l'estomac de tout ce qui s'y trouve d'indigeste ou de pesant.

Le remède ne me plaisait pas, néanmoins je l'acceptai volontiers.

De fait, papa avait raison : mon indisposition est allée en diminuant, et, vers la fin de la journée, je ne ressentais plus qu'un grand appétit, que l'on ne me permit de satisfaire qu'à moitié.

J'ai appris ainsi par expérience que trop manger est nuisible, et, d'autre part, que la diète est un remède très efficace.

DICTÉE

Probité récompensée

Bien mal acquis ne profite guère, dit un vieux proverbe. Un pauvre enfant d'une famille qui en comptait sept, après la mort de ses parents, s'en alla dans le monde avec ses six frères. Ils n'emportaient que leurs habits, leur santé et une bonne conscience. Il y a de cela vingt-cinq ans. Aujourd'hui ils sont tous, sinon riches, du moins dans une honnête aisance, grâce à leur travail joint à leur probité. Mais l'un d'eux surtout fut plus particulièrement béni de la Providence ; mais aussi était-il le meilleur. Sa pauvreté l'avait contraint d'accepter successivement du service chez deux meuniers qui exploitaient grassement leur industrie. Ils avaient pour principe que plus le sac vient de loin, plus gros doit être le bénéfice du meunier, et le pauvre orphelin était forcé d'agir en conséquence. Qu'arriva-t-il ? Dieu se mêla de l'affaire : il mit lui aussi la main dans le sac des voleurs. Bref, ils devinrent pauvres tous deux, si pauvres que l'un d'eux fut même obligé de vendre son moulin pour payer ses dettes. Le pauvre domestique l'acheta ; grâce à sa probité bien connue, il trouva à emprunter la somme voulue, et il paya le moulin. Il travailla pendant vingt ans, sans que jamais l'idée d'imiter ses maîtres lui vint seulement dans l'esprit. Aussi ean et sac lui venaient en abondance. Il a gagné aujourd'hui de quoi payer son moulin et en acheter un second : le voilà presque riche.